

7. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas six mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour subvenir aux dépenses relatives à l'inspection et à la classification des navires par le gouvernement du *Canada*, pour l'année finissant le 30 juin 1874.

8. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas huit cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour indemniser les familles des personnes suivantes qui ont trouvé la mort en remplissant leur service sur les chemins de fer du gouvernement, pour être distribué comme suit :

Charles C. Carter, \$500.00 ;

William Meikle, \$300.00 pour l'année finissant le 30 juin 1874.

9. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas cent mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour payer les dépenses se rattachant à l'organisation et au fonctionnement du gouvernement dans l'Île du *Prince-Edouard*, en sus du revenu reçu dans cette colonie, pour l'année finissant le 30 juin 1874.

Les dites résolutions étant lues la seconde fois, elles sont adoptées.

Sur motion du Très-Honorable Sir *John A. Macdonald* secondée par l'honorable M. *Tilley*.

Résolu, Que lorsque cette Chambre s'ajournera vendredi prochain elle soit ajournée jusqu'au mercredi, le treizième jours d'août prochain.

L'ordre du jour étant lu pour reprendre les débats ajournés sur la motion proposée samedi, le vingt sixième jour d'avril dernier, Que le bill (concernant l'enregistrement des mariages, naissances et décès, le recueil et la publication de statistiques) soit maintenant lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit ordre soit déchargé.

L'ordre du jour, pour la seconde lecture du bill pour amender de nouveau les actes relatifs aux compagnies d'assurance, étant lu,

Ordonné, Que le dit ordre soit déchargé,

Le Très-Honorable Sir *John A. Macdonald*, l'un des membres de l'Honorable Conseil Privé, présente, conformément aux adresses à Son Excellence le Gouverneur-Général, la réponse (en partie) à une adresse de la Chambre des Communes, datée le 28 avril 1873, demandant un état indiquant comment la somme accordée aux gouvernements locaux des provinces du *Nouveau-Brunswick*, de la *Nouvelle-Ecosse*, de *Québec*, d'*Ontario* et de la *Colombie Anglaise*, a été dépensée; aussi copie des règlements faits par le gouvernement du *Nouveau-Brunswick* pour la colonisation des établissements d'*Hellerup* et *Kincardine*, et de tous autres règlements relatifs à l'immigration et à la colonisation, faits par ce gouvernement durant les années 1872 et 1873.—(*Documents de la Session*, No. 76.)

Et aussi, la réponse à une adresse de la Chambre des Communes, datée le 12 mai 1873, demandant copie de toute correspondance entre le gouvernement de la compagnie de la *Baie d'Hudson* relativement au privilège du foin dans *Manitoba*.—(*Documents de la Session*, No 63.)

Et aussi, la réponse à une adresse de la Chambre des Communes, datée le 1er mai 1873, demandant copie de toutes les patentes émises pour des Iles ou des parties d'Iles dans le *St. Laurent*, en front ou formant partie du comté de *Leeds*; un état indiquant toutes telles Iles ou partie d'Iles vendues, mais dont les patentes n'ont pas été émises en faveur des acheteurs; toutes telles Iles ou parties d'Ile qui ont été louées; toutes les personnes qui ont demandé acheter, louer ou occuper aucune des dites Iles ou parties d'Iles; les dates, la considération, la quantité de terres, les noms des Iles et les noms des parties; aussi, copie de toute correspondance depuis les dix dernières années avec les personnes qui ont demandé à acheter ou louer aucune des dites Iles ou parties d'Iles.—(*Documents de la Session*, No. 77.)

L'ordre du jour, pour la seconde lecture du bill du Sénat intitulé: "l'Acte portant de nouvelles dispositions pour le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest," étant lu,

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé à un comité général.

Résolu, Que cette Chambre se forme immédiatement en comité.